



Inauguration de la montée de l'Eglise à Pers



Inauguration des nouveaux vestiaires du Foot au Rouget



Ce début d'année 2018 voit la poursuite des projets en cours et l'engagement de nouveaux, permettant ainsi à notre commune du Rouget-Pers d'assurer son rôle de bourg centre.

Néanmoins, rester un pôle d'attractivité sur le territoire, pour ses actuels et futurs habitants, nécessite de continuer à œuvrer à :

- maintenir et développer les commerces, les artisans et les services (aménagement des espaces publics comme la rue de la Montée de l'Église, mise à disposition de foncier, construction d'une maison de santé et d'une médiathèque,...) ;
- accueillir de nouvelles populations (réalisation de logements locatifs, extension des lotissements,...) ;
- accompagner nos associations (construction des vestiaires, rénovation du tennis, soutiens matériel et financier,...).

Pour pouvoir continuer à œuvrer et à investir, deux conditions me paraissent essentielles :

- tout d'abord nous devons nous inscrire dans une dynamique territoriale en développant les partenariats avec nos interlocuteurs institutionnels (État, Région et Département), et tout particulièrement avec la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne : réalisation d'une maison de santé, développement des Bains du Rouget et du karting de Pers, construction d'un espace multi-activités/médiathèque, équipement numérique des écoles, rénovation de l'éclairage public, extension de lotissements, accueil d'un foyer de vie,...

- ensuite être en capacité de dégager les moyens financiers nécessaires à la réalisation de ces projets. Pour cela, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'optimisation des recettes (notamment par la recherche de financements extérieurs optimums) sont les clés d'une gestion responsable et efficace.

Il me semble qu'aujourd'hui, nous réunissons ces conditions.

Preuve en est, l'ampleur des investissements publics et privés (notamment le futur foyer de vie Handi-Aide) actuellement réalisés sur notre commune qui sont certainement, en valeur, les plus importants de son histoire.

Garder cette capacité à faire vivre notre commune, favoriser le maintien et le développement de l'activité économique et des services, sont les fondements de notre action d'élus.

Action qui n'est possible qu'avec l'engagement de vos conseillers municipaux et la participation active des agents communaux.

A travers la lecture de ce bulletin d'information, vous pourrez apprécier quelques-uns des projets réalisés ou en cours ainsi que l'action de nos associations.

Bonne lecture à tous.

Bien Cordialement,  
Le Maire,

*Gilles Combelle.*

Directeur de la publication : G. Combelle

Comité de Rédaction : G. Combelle, R. Lapeyre, J.Cabanne, D.Gouzou, C. Lacombe, G.Thers

## État-Civil

### DÉCÈS & TRANSCRIPTION DE DÉCÈS\*

- Jean MONDOR, 24.07.2017
- Urbain CONNE, 01.08.2017
- Pierre MAS, 02.08.2017
- Marie-Antoinette FALIES PRAT, 08.08.2017
- Henriette BOUQUIER veuve PUECH, 16.08.2017
- Georges DELTEIL, 14.09.2017
- Simone MARLINGE veuve SOULHAC, 19.09.2017
- Marie REYT veuve LALAUURIE, 28.09.2017
- Hélène CIPIERE veuve SUC, 01.10.2017
- Lucien CABANNES, 03.10.2017
- Antoine BALMISSE, 08.11.2017
- Jeanne ARTEIL veuve MARTROU, 14.11.2017
- Antoinette DEVEZ veuve QUIERS, 25.11.2017
- Jean VERMEIL, 27.11.2017
- Raymonde CASTANIER veuve SOL, 27.12.2017
- Georgette USSE veuve GIRE, 10.01.2018
- Marcel PARISOT, 06.01.2018
- Jeanne GRAMOND veuve MOISSINAC, 12.01.2018
- Fanny LAISSALE veuve MOULIN, 20.01.2018
- M.Antoinette VIEYRES veuve CABRESPINE, 28.01.2018
- Denise BARBIER veuve BOISSIERE, 18.02.2018
- Élise VERMANDE veuve GASQUET, 26.02.2018
- Jeanne MOISSINAC veuve DALBAC, 14.03.2018
- Marguerite SENECHAL veuve GERVAIS, 29.03.2018
- M.Claude BARRAL veuve MONTOURCY, 07.04.2018
- Marie MAMBERT veuve MOISSINAC, 12.05.2018
- M.Louise CAUMEL veuve MAZIERES, 27.05.2018
- Michelle REVEL veuve VERNIER, 02.06.2018
- Sylvain GAUZENTES, 14.06.2018
- Josiane BUFFET, 10.05.2018
- Paule BARTHELEMI, 27.05.2018
- Patrick BOURDILLON, 13.07.2018
- Marie-Jeanne LAFON veuve VENRIES, 22.07.2018
- Edmond CASTAGNIER, 27.07.2018
- Marius VERMEIL, 04.08.2018
- Serge BROUSSAL, 10.08.2018

— ♦ —

### MARIAGES

- Frédéric MOISSINAC et Nathalie LISSAJOU, 26.08.2017
- Laurent ROBERT et Laura COVILLE, 24.03.2018
- Alexandre LAGAT et Lætitia GROFFAL, 13.07.2018

— ♦ —

### NAISSANCES

- Lyséa, BORDES-MOLINIER, 27.07.2017
- Liséa BOUYSSSET, 26.10.2017
- Enzo FLOTTE-ESTIVAL, 15.04.2018
- Noham ESTIVAL-LACOMBE, 04.05.2018
- Romy SUC, 16.07.2018
- Mila VENRIES, 19.07.2018

\* NB : Il est à préciser que dans les décès sont inclus les résidents décédés de l'EPHAD Pierre Valadou



## Finances communales

### Une situation saine permettant la poursuite des investissements

Le budget 2018 de la commune du Rouget-Pers, voté par les élus, s'élève à 1 231 000 € pour la section de fonctionnement. Cette somme est affectée aux dépenses qui permettent à notre commune et à ses services de fonctionner, cela englobe entre autres :

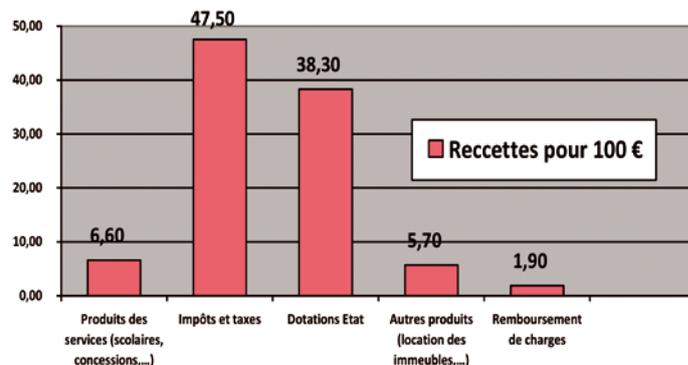
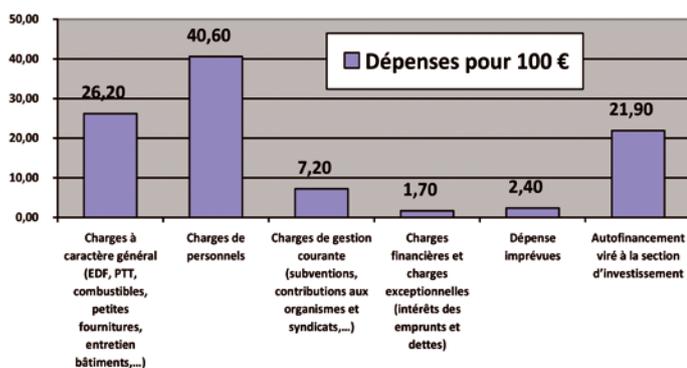
- Les dépenses d'eau, d'électricité, de carburants, de téléphone, d'alimentation pour la cantine, de petits équipements, de maintenance, d'assurances,...
- Les frais de personnels ;
- Les subventions aux associations communales ;
- Les intérêts des emprunts.

Une partie de cette somme est également affectée aux paiements des futurs investissements.

### Répartition des dépenses et des recettes du budget de fonctionnement:

Quant à la section d'investissement, elle s'élève à 1 918 500 €. Cette somme est allouée au financement des travaux, notamment :

- Les routes ;
- Les bâtiments (vestiaires sportifs, écoles, future médiathèque,...) ;
- Le gros matériel (véhicules,...).



### Une capacité d'autofinancement confortée:

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) de la commune progresse. La CAF représente l'excédent d'argent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement.

Cette évolution positive dénote d'une gestion raisonnée (maîtrise des dépenses et optimisation des recettes).

La situation financière de la commune étant très satisfaisante, le conseil municipal a donc décidé, comme l'année passée, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux tout en poursuivant les efforts de gestion.

Cette stabilité des taux n'empêchera pas la réalisation d'investissements conséquents. En effet, les élus souhaitent poursuivre les actions volontaristes qui concourent à développer l'attractivité de la commune du Rouget-Pers.

## Venir habiter au Rouget-Pers

### La commune du Rouget-Pers favorise l'accueil de nouveaux habitants

Soucieuse d'offrir à de futurs habitants de nouvelles possibilités de vivre sur notre territoire, la commune du Rouget-Pers œuvre à la fois pour offrir des terrains à la construction mais également en étoffant son offre locative.

### La troisième tranche du lotissement du Brégoux est en cours de réalisation :

Après les deux premières phases de travaux qui ont vu la réalisation d'une vingtaine de lots sur ce site, la nouvelle opération verra la création d'une nouvelle voirie. Cette dernière ouvrira une jonction entre les rues du Brégoux et des Saules et permettra la viabilisation de 10 lots supplémentaires de terrain. D'une surface comprise entre 750 m<sup>2</sup> et 1000 m<sup>2</sup>, leur prix de vente a été fixé à 16 € HT/m<sup>2</sup>.



Ils seront idéalement situés à proximité du centre bourg, des commerces et des nombreux services.

Le coût total des travaux est d'environ 220 000 €. Partenaires essentiels et conscients de l'intérêt du projet pour l'attractivité du territoire, l'Etat, le Conseil Départemental et la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne apportent leurs soutiens financiers à l'opération.

### Une offre locative diverse :

En partenariat avec la société Polygone, deux logements locatifs ont été érigés rue du Brégoux. La commune a mis gracieusement à disposition le terrain et a assuré les travaux de viabilisation. Polygone a construit les deux habitations et en assure la gestion locative. Deux familles ont d'ailleurs d'ores et déjà pris possession des lieux.

De plus, quatre nouveaux logements locatifs vont voir le jour sur l'extension du lotissement du Brégoux. Cette opération est portée par Logisens, l'Office Public de l'Habitat du Cantal, avec le soutien de la commune. Ces habitations, de pleins pieds avec deux chambres, seront adaptées à l'accueil de personnes à mobilité réduite.



## Chemins ruraux

### Aliénation de divers chemins ruraux :

Suite à la demande de quelques propriétaires riverains, et après avoir fait un rapide inventaire des chemins ruraux de la commune, le conseil municipal a accepté d'en aliéner certaines sections

La vente d'un chemin rural, propriété communale, est en effet possible, mais nécessite une lourde procédure pour laquelle le conseil municipal a souhaité s'attacher les compétences d'un expert foncier, chargé de rencontrer les éventuels acquéreurs.

Ainsi, ces derniers ayant accepté les promesses de cessions proposées par la commune, le conseil municipal pouvait délibérer le 6 avril 2018 pour lancer la procédure.

Considérant que certaines sections de chemins ruraux avaient perdu depuis des temps leur utilité pour la circulation publique, considérant l'intérêt des riverains pour les acquérir et qu'il convenait de procéder à une enquête publique préalable, le conseil municipal :

*\* Décidait de procéder à cette enquête pour l'aliénation des :*

*- Chemin de Dé Lai Lou Riou à Ribeyrol sur LE ROUGET.*

*- Chemin du cimetière aux Trois Croix sur PERS.*

*- Portion du chemin du Suquet Haut à la Trousseyrie sur PERS.*

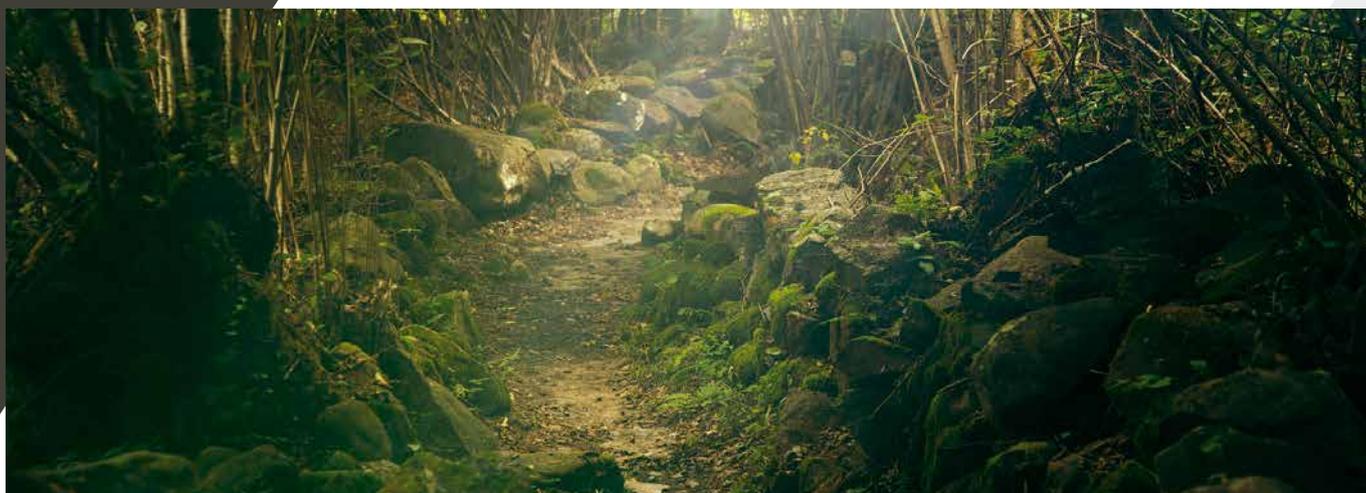
*- Chemin du Fourgues sur LE ROUGET (chemin déplacé et remplacé par un nouveau chemin réalisé par l'acquéreur).*

*\* Précisait le montant de ces acquisitions et décidait que les frais de géomètre pour établir les documents d'arpentage nécessaires à la vente seraient à la charge des acquéreurs.*

*\* Autorisait le Maire à désigner par arrêté un commissaire enquêteur et à signer tous documents nécessaires à la poursuite de cette affaire.*

Le dossier d'enquête publique étant constitué, Monsieur André RONGIER était désigné commissaire enquêteur par arrêté du 16 mai 2018, pour mener à bien cette enquête devant se dérouler à la mairie du Rouget du 15 au 29 juin, aux jours et heures habituels d'ouverture. Avis au public étaient affichés aux tableaux des deux mairies et diffusés conformément à la Loi dans deux journaux locaux, précisant les lieux, jours et horaires de réception du commissaire enquêteur.

Monsieur RONGIER ayant transmis à l'issue de l'enquête le registre clos et signé avec son rapport énonçant ses conclusions motivées, le conseil municipal devra à nouveau délibérer pour autoriser les ventes et achat dans le cas du chemin du Fourgues déplacé.



## Urbanisme les règles modifiées

De 2010 à 2015, les diverses Lois SRU, ALUR et NOTRe, renforcées par les Grenelles 1 et 2, ont profondément modifié les règles d'urbanisme.

Dés 2013, la Communauté de communes Cère et Rance a été très impliquée dans l'élaboration du SCoT (Schéma de Cohérence et d'organisation Territoriale) du Bassin d'Aurillac, du Carladez et de la Châtaigneraie, qui vient d'être approuvé le 6 avril 2018 après 5 longues années d'études.

Cette forte implication a permis de faire reconnaître le couple Le Rouget-St Mamet comme pôle relais avec Maurs, Montsalvy et Laroquebrou, notion essentielle pour leur développement, car si le SCoT vise à encadrer et organiser le développement des territoires les plus urbanisés, il ne doit pas sous prétexte d'économie de consommation des espaces naturels, pénaliser le monde rural.

Après avoir imposé le SCoT comme document d'urbanisme supra communal, l'État avec la Loi ALUR incitait les EPCI compétents à élaborer des PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) pour que toutes les communes soient enfin dotées du même document d'urbanisme opposable.

Les quatre EPCI de la Châtaigneraie étant en pleine réflexion pour se regrouper en une grande et seule communauté, et celles de Montsalvy et Laroquebrou ayant déjà prescrit leur PLUi, Pays de Maurs et Cère et Rance devaient s'engager sur la même voie. Alors, la compétence urbanisme prévisionnel était transférée des communes à la communauté de communes Cère et Rance en Châtaigneraie le 18 avril 2016 et l'élaboration du PLUi sur son territoire était prescrite le 12 décembre 2016.

Le PLUi est un document d'urbanisme qui définit à l'horizon de 10-15 ans environ le projet politique en matière d'urbanisme à l'échelle intercommunale. Il doit être compatible avec le SCoT.

A noter qu'après le transfert de la compétence en matière de documents d'urbanisme, si le PLU de Pers approuvé le 04 novembre 2011 reste applicable, sans possibilité de révision, jusqu'à l'approbation du PLUi, c'est le RNU (Règlement National d'Urbanisme) qui s'applique sur le territoire de l'ancienne commune du Rouget, son POS étant frappé de caducité. Ainsi, des terrains qui pouvaient être constructibles au POS ne le sont peut être plus, alors qu'à contrario des terrains non constructibles ont pu le devenir en application de la Loi montagne.

Le 1er janvier 2017 était créé un nouvel EPCI issu de la fusion des 4 communautés de communes de la Châtaigneraie, celui-ci emportant l'exclusivité de la compétence prévisionnelle à ne pas confondre avec la compétence opérationnelle en matière de délivrance des autorisations qui reste au maire. Même une fois le PLUi approuvé, le maire signera toujours les autorisations sur son territoire.

Par contre, la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne représentant plus de 10 000 habitants, l'instruction des autorisations ne peut plus être assurée par les services de l'État depuis le 1er janvier 2018. L'EPCI a donc mis en place un service commun, avec et dans les locaux de la CABA, pour les communes dotées d'un document d'urbanisme, ce qui est donc notre cas.

Depuis le mois d'août 2017 neuf permis de construire pour des maisons individuelles ont été déposés et accordés, soit douze pavillons puisque les quatre construits par la société LOGISENS ne représentent qu'un seul permis. Permis de construire accordés aussi pour des bâtiments d'activité, recevant du public, ou agricoles, les grues qui s'élancent sur la commune en témoignent.

De nombreuses demandes pour agrandissements, rénovations, pose de panneaux photovoltaïques et autres ont été validées, soit de nombreux chantiers pour les artisans locaux.

*Il est bon de savoir que notre commune nouvelle est toujours aussi attractive.*

## Travaux

### L'association Handi-Aide au Rouget-Pers



C'est sur notre commune que l'association Handi-Aide a décidé de construire un foyer de vie pour personnes déficientes visuelles atteintes de troubles associés.

Ainsi, le 7 juin 2018, en présence notamment de Bruno FAURE, Président du Conseil Départemental, et de Michel TEYSSEDOU, Président de la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne, Monsieur Pierre MARTIN, Président de l'association Handi-Aide a posé la 1<sup>ère</sup> pierre de ce futur foyer de vie.

Le bâtiment de près de 5000 m<sup>2</sup> sera composé de 3 unités de vie qui accueilleront chacune une douzaine de personnes, soit 42 résidents au total. Afin de les accompagner au quotidien, près de 60 emplois vont ainsi être créés.

Le coût de la construction estimé à environ 7 millions d'euros est entièrement porté par l'association. De son côté, le conseil municipal a souhaité accompagner fortement ce projet, d'une part en mettant gracieusement à disposition de l'association un terrain constructible de près de 5ha et d'autre part en prenant en charge (avec les soutiens financiers de l'Etat, de la Région et de la Communauté de communes) la viabilisation du terrain pour un montant d'environ 400 000 €.

Les travaux sont actuellement en cours pour une livraison finale prévue fin 2019.



### Une nouvelle surface pour le terrain de tennis

Afin de répondre aux attentes des pratiquants et de rénover le terrain de tennis, l'aire de jeu quelque peu dégradée à été remplacée par une surface en terre battue. Elle sera ainsi plus pérenne dans le temps et beaucoup plus agréable à pratiquer que l'ancien revêtement.

La collectivité y a investi environ 25 000 € avec le soutien du Conseil Départemental et de la communauté de communes.



## Travaux

### L'espace sportif poursuit sa mutation

Avant



Après la rénovation du bâtiment de la piscine, la réhabilitation du complexe «tribunes – sanitaires» du terrain de foot conforte la dynamique d'ouverture des espaces sportifs initiée par les élus.

Inaugurée le 23 juin dernier, ce nouveau bâtiment dont seules les tribunes ont été conservées en l'état, accueille désormais des vestiaires sportifs aux normes (2 pour les joueurs, 1 pour les arbitres), un bureau, des sanitaires, des locaux de rangement et une salle multifonctionnelle d'un peu plus de 100 m<sup>2</sup>. Par ailleurs, un auvent extérieur abrite un terrain de pétanque.

Ce nouvel équipement sera mis à disposition, notamment du club de foot « Parlan-Le Rouget » et du club de pétanque mais d'autres associations du Rouget-Pers pourront également l'utiliser.

L'investissement d'environ 400 000 € HT a bénéficié de 231 778 € de subventions (soit près de 60% de financements extérieurs apportés par l'Etat, la Région, le Département, la Ligue de Foot Amateur et une réserve parlementaire).

Après



## Travaux

### La rue de la Montée de l'Église à Pers rénovée

Afin de terminer l'aménagement du bourg de Pers, les travaux de réfection des réseaux de la rue de la Montée de l'Église et d'une partie de la rue du Sabotier ont été réalisés (eau, assainissement, pluvial). Le revêtement de surface et les bordures ont également été repris.

Le montant des travaux s'est élevé à environ 77 000 € TTC.

Le SIVU de la FONTBELLE a pris en charge la réfection du réseau d'eau potable pour environ 15 000 €, le reste à charge soit 62 000 € a été financé par la commune.

Ces travaux se sont faits dans la continuité de ceux déjà réalisés et contribuent à l'harmonie de l'espace public du cœur de bourg.



### Des travaux de voirie et d'enfouissement de réseaux conséquents

#### Programme voirie 2018 :

Le programme voirie 2018 concerne le traitement des chaussées des routes communales détériorées.

Environ 70 000 € vont y être consacrés cette année.

Les travaux vont concerner les villages et secteurs d'Esquiers, Esquirou, Les Trois Croix, Lacarrière, Lascombes, La Croix de Pierre, Massoubeyrols, Route du Pontal, Le Ribeyrès, La Trousseyrie, Selves ou encore la rue des Sources. Pour la plupart des sites, les travaux vont consister à la reprise totale ou partielle de la chaussée.

#### Enfouissement des réseaux :

En partenariat avec le Syndicat d'Électrification, les travaux d'enfouissement des lignes ont déjà été réalisés sur les secteurs des Landes et de Ribeyrols. Ils vont être engagés rue des Tilleuls.

Par ailleurs, la commune a profité de l'enfouissement du réseau Haute Tension par ENEDIS, pour également dissimuler les réseaux aériens sur les secteurs des Trois Croix, Massoubeyrols, Le Moulin de Pers, Laval et la rue des travers de Côte Rouge (prochainement).

Enfin, des études sont en cours sur la rue des 2 Ponts, les villages d'Esquiers et de Lagorbe.

L'ensemble de ces travaux permettent de sécuriser la distribution en énergie électrique et téléphonie des foyers tout en apportant une meilleure esthétique visuelle.

## Projets

### Une nouvelle médiathèque au cœur du bourg

L'actuelle médiathèque du Rouget-Pers fait partie de nos équipements rayonnant sur un territoire qui dépasse largement les limites de notre commune (la moitié du public reçu ne réside pas sur la commune). Néanmoins, le bâtiment actuel, d'une surface d'environ 80 m<sup>2</sup>, ne répond plus aujourd'hui aux exigences et aux besoins des utilisateurs.

Ouverte une douzaine d'heure par semaine, la médiathèque assure plus de 6 000 « prêts » de documents par an (elle dispose de fonds de livres, DVD et CD). Outre le prêt de documents, elle accueille chaque semaine les élèves des classes maternelles et élémentaires de la commune ainsi que tous les mois les enfants du Relais Petite Enfance (RPE) du territoire.

Un travail régulier et des actions sont également engagés avec l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et durant les temps d'activités périscolaires.

Afin de rendre cet équipement encore plus attractif et répondre aux attentes des habitants, les élus ont décidé d'engager un projet ambitieux de construction d'une nouvelle médiathèque.

Cette dernière sera abritée dans un bâtiment multi-activités construit en partenariat avec la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne sur un terrain communal, idéalement situé face au parking entre la place de la Mairie et les écoles.

Dans ce bâtiment d'une surface totale d'environ 700 m<sup>2</sup>, la médiathèque occupera 200 m<sup>2</sup>. La communauté de communes aménagera, quant à elle, près de 320 m<sup>2</sup> (notamment une grande salle d'activités de 270 m<sup>2</sup>) pour y accueillir les activités des associations mais également l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) actuellement installé dans des locaux communaux. Les espaces restant sont des espaces communs (circulation, sanitaires, locaux techniques).

Les travaux devraient être engagés avant la fin de l'année 2018. Sur un coût prévisionnel de 1 463 000 € HT, la commune prendra en charge 550 000 €, la communauté de communes 913 000 €.

L'intérêt et la qualité du projet communal de médiathèque sont reconnus, en atteste l'accompagnement financier exceptionnel de nos partenaires (Etat, Région, Département et communauté de communes) qui le financeront à près de 80%.



### Un projet de mise à l'eau des bateaux au Ribeyrès

Afin de permettre la mise à l'eau des bateaux, une rampe va être aménagée sur le site du Ribeyrès. Financé conjointement par l'association de pêche, la communauté de communes et la commune, ce plan incliné sécurisera l'approche des véhicules en assurant un accès direct à l'eau pour les bateaux. Cet aménagement concourra à l'attractivité du site pour les nombreux passionnés de pêche et plus généralement de nautisme.

## Infos Diverses

### La commune du Rouget-Pers actrice de la transition énergétique

Afin de participer à la transition énergétique, la commune du Rouget-Pers s'est engagée dans le programme «Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte» (TEPCV) initié et porté par la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne. Ce programme permet de bénéficier de financements conséquents pour promouvoir des actions de transition énergétique.



Dans ce cadre, la commune a acquis et vient de prendre possession d'un véhicule électrique pour ses services techniques. Il remplace un véhicule de plus de dix ans et participe ainsi à la lutte contre les émissions de gaz polluants et à la préservation des ressources naturelles.

Par ailleurs, les toitures de deux bâtiments communaux (les ateliers municipaux et les nouveaux vestiaires) ont été recouvertes de panneaux photovoltaïques. Cela permet la production d'électricité réinjectée dans le réseau d'ERDF, assurant ainsi un revenu à la collectivité.

Enfin, la communauté de communes, en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal, a engagé un programme de rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire. Cela va se traduire pour la commune du Rouget-Pers par le remplacement de l'ensemble des ampoules de plus de 100 W par des ampoules LED beaucoup moins énergivores. Près de 150 ampoules vont ainsi être changées pour un coût d'environ 80 000€. Un programme a également permis de remplacer les toutes premières lampes d'éclairage public à vapeur de mercure, grosses consommatrices d'énergie électrique, par les lanternes à technologie LED (environ 100 points lumineux pour un coût de 60 000€).



L'ensemble de ces travaux amène une réflexion sur les économies d'énergie à poursuivre notamment par une baisse de l'intensité lumineuse voire des coupures de l'éclairage (de 23h à 5h par exemple) sur des parties du territoire communal.

### Des moutons entretiennent l'espace

Dans un souci d'une gestion écoresponsable de certains de nos espaces verts, la commune peut compter sur l'aide de quelques ovins.

Ainsi, une vingtaine de moutons, appartenant à un agriculteur, viennent régulièrement pacager quelques hectares de prairie, mis à disposition par la commune, en plein centre bourg du Rouget. Cela présente le double avantage d'éviter à la fois l'utilisation d'engins mécaniques mais aussi d'économiser le temps que nos agents communaux passeraient à l'entretien de ces espaces.



## Infos Diverses

### Une gestion de l'eau unifiée

Avant la fusion de nos deux communes du Rouget et de Pers, chacune avait son propre mode de gestion de l'eau potable :

- Pour la commune du Rouget, c'est le syndicat (SIVU) de La Fontbelle (regroupant les communes du Rouget, de Parlan, de Cayrols, de Roumégoux et de Saint-Saury) qui assure la gestion du réseau et l'approvisionnement en eau des foyers ;
- Pour la commune de Pers c'était la SAUR qui assurait ce service.

Depuis, cette année, l'ensemble de la commune du Rouget-Pers va bénéficier des services du syndicat de La Fontbelle. En unifiant ce service, les habitants de Pers vont bénéficier du même service que ceux du Rouget avec l'avantage pour eux d'un prix de l'eau inférieur à celui pratiqué précédemment.

### Élection d'un nouvel adjoint

A la suite de la démission de Christian ERNEST, le conseil municipal, lors de sa séance du 17 janvier 2018 a élu un nouvel adjoint. Il s'agit de Frédéric CHARREIRE. Il s'occupera plus particulièrement de l'économie, notamment, du commerce, de l'artisanat, de l'hôtellerie et de la restauration. Il aura également en charge les relations avec les chambres consulaires ou tous autres organismes œuvrant dans les domaines du développement économique. Frédéric CHARREIRE est aussi conseiller communautaire, représentant la commune au sein de la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

### Cérémonie des vœux 2018

Le 27 janvier dernier, comme de coutume en début d'année le Maire Gilles Combelle et son conseil municipal ont présenté leurs vœux aux habitants de notre commune en présence de Mr TEISSEYDOU Pdt de la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne. Monsieur le Maire a ainsi détaillé les projets pour l'année 2018: fin des aménagements autour des vestiaires, réfection du terrain de tennis avec l'installation d'une surface de jeu en terre battue, extension du lotissement du Brégoux, chantier d'insertion porté par Dispo-services, jardins familiaux, construction d'un foyer de vie, relance du projet la liaison routière entre le bourg du Rouget et celui de Pers.

*Près de 140 personnes étaient présentes pour cette cérémonie des vœux qui s'est terminée par un sympathique buffet dînatoire.*

### Une école dynamique aux effectifs maintenus

Pour la rentrée scolaire 2018/2019, les effectifs prévisionnels de l'école du Rouget-Pers sont évalués à 111 enfants. C'est une relative stabilité, voire une légère augmentation du nombre d'élèves inscrits.

L'équipe enseignante, composée de 5 professeurs des écoles (M COUDOUEL après 13 ans passés au Rouget nous quitte et sera remplacé par Mme PAQUET), se répartira les enfants de la façon suivante :

- Classe de Petite Section (Mme SALACROUP) : 22 enfants ;
- Classe de Moyenne Section (Mme COMBETTES) : 20 enfants ;
- Classe de Grande Section – Cours Préparatoire (Mme ORLIAC) : 18 enfants (12 GS + 6 CP) ;
- Classe de CE1-CM1 (Mme PAQUET) : 25 enfants (11 CE1 + 14 CM1) ;
- Classe de CE2-CM2 (M BELAUBRE) : 25 enfants (10 CE2 + 15 CM2).

Afin d'accompagner au mieux les enfants, le conseil municipal a décidé de mettre à disposition des enseignants une 3ème ATSEM les matins.

D'autre part, en partenariat avec la communauté de communes, qui finance cette opération, le câblage informatique des locaux a été réalisé et l'ensemble des classes va être prochainement équipé de tableaux interactifs.

Enfin, les dernières menuiseries extérieures non encore rénovées vont être changées.

## Infos Diverses

### Plus qu'une maison de la presse!

Depuis début mars, Patrick Giraud est le nouveau propriétaire de la Maison de la Presse du Rouget-Pers.

Ce commerce propose bien sûr livres et journaux mais aussi cadeaux, papeterie, reproduction de clés, personnalisation et impression tous supports, coutellerie (L'Aurillac et Opinel), trophées sportifs, service pressing/couture, souvenirs vintages et du Cantal, mais également la marque textile créée en Châtaigneraie Cantalienne « Outback Cantal » et celle de « Cantalife ».

#### Horaires d'ouvertures :

Lundi, Mercredi : 7h00-12h00

Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 7h30-12h00 / 15h30-18h30

Dimanche : 7h30-12h30



### Stage canin

Créé il y a 18 ans, le stage national des amis du RCI (Règlement concours international) se déroule depuis 14 ans, sur la commune du Rouget-Pers.

Venant de toute la France et d'Europe, l'édition 2018 a rassemblé, 67 stagiaires encadrés par des juges et des hommes d'attaque, soit une centaine de personnes pour plus de 130 chiens.

La commune du Rouget-Pers avec le soutien de commerçants locaux met tout en œuvre pour que ce stage se déroule de façon parfaite (mise à disposition du terrain de foot, de la salle polyvalente....), des propriétaires prêtent leur terrain pour le déroulement des épreuves. Rendez-vous en 2019 !!!

### Le « Jeu des mille euros » au Rouget-Pers

Lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018, la salle des fêtes du Rouget accueillera le célèbre « **Jeu des mille euros** ».



Mention obligatoire :  
Radio France / CHRISTOPHE ABRAMOWITZ

Le plus ancien des jeux radiophoniques, créé en 1958 par Henri Kubnick, reste l'une des émissions-phares de France Inter. Le « Jeu des mille euros » est en effet l'émission la plus écoutée de toutes les radios à 12h45. Depuis septembre 2008, il est présenté par l'une des voix les plus populaires de cette radio nationale : Nicolas Stoufflet.

Ce jeu, enregistré dans les communes de France, est basé sur des questions de culture générale toutes envoyées par des auditeurs. Les candidats sélectionnés sur place à l'heure de l'enregistrement. Le jeu est ouvert à tous sans inscription ni obligation de participer.

Notre commune a été sélectionnée suite à une candidature faite il y a quelques années par l'association du Comité du Cinquantenaire.

*Vous êtes donc tous invités à y assister à partir de 18h00. Trois émissions devraient être enregistrées au Rouget-Pers dont une spéciale jeune ouverte aux collégiens. Venez nombreux pour cet évènement unique.*

## Karting Club de Pers

### Les activités du Karting de Pers :

**L'activité location se maintient à un niveau très satisfaisant, voire même progresse encore, et les gérants sont toujours très actifs afin de développer l'économie et l'attractivité de notre commune et du secteur en général.**

Les organisations du 2ème semestre 2017 ont pu se dérouler dans de bonnes conditions :

La 2ème édition du Driftrack Meet, avec une quinzaine de Riders venus de toute la France et le concert des « Gonzag » a attiré environ mille personnes sur le site, le dernier week-end d'août.

La 4ème édition consécutive du téléthon, avec la neige comme invitée surprise, ce qui n'a cependant en rien découragé les participants, a permis de reverser la coquette somme de 1900 € à l'AFM.



Dans le cadre de l'opération «*les Lycées dans la course*» organisée en partenariat avec la FFSA et la région AURA, la sélection du pilote de la formule Campus du lycée Jean Monnet à Aurillac, qui va courir aux couleurs du Cantal sur différentes épreuves en France, s'est aussi déroulée sur la piste du Lissartel .

**Pour la première fois organisée sur le circuit de karting du Rouget-Pers, la nouvelle course hors-stade « les Foulées du Lissartel », en remplacement de l'habituel Aquateil, a rassemblé, le 22 avril, 110 coureurs et 75 marcheurs sur les deux circuits de 17 et 25km.**

Le *Comité du Cinquantenaire* organisateur, avec le soutien de la commune du Rouget-Pers du Conseil départemental, de la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne, et de partenaires privés, ravi de l'accueil réservé par la société GTFR, a déjà retenu le 28 avril 2019 afin de reconduire cette épreuve et éviter la concurrence d'une très renommée course en Aubrac. Pour la prochaine édition et sur les conseils des participants, 3 nouveaux circuits de 10km pour les cadets, 20km pour les intermédiaires et 30km pour les confirmés seront étudiés, tout en minimisant la route.

« Malgré les soucis de calendrier qui ont désorganisé quelque peu la pleine réussite de cette manifestation, cette course a rempli ses objectifs de mise en valeur du site du Lissartel, un équipement communautaire structurant et d'animation du territoire » a conclu Michel Teysseidou, président de la Châtaigneraie.



## Karting Club de Pers

**Les samedi 19 et dimanche 20 mai, près de 200 pilotes étaient au départ de la troisième manche du championnat de France Supermotard 2018 après 16 ans d'attente.**

Cette discipline, très spectaculaire, a été créée pour mettre en concurrence les meilleurs pilotes venant de la vitesse et du tout terrain.

Les épreuves sont disputées sur des circuits mixtes comprenant partie bitume et terre.

Le *Moto Club de Saint Mamet*, organisateur exemplaire affilié à la FFM, grâce aux longs mois de travail de ses bénévoles, dont une centaine sur site samedi et dimanche, avec le soutien des collectivités, a réussi à dynamiser l'activité économique locale en attirant plus de 4000 personnes sur l'ensemble du week-end. Cette épreuve ouverte à l'international a attiré des pilotes de renom de différents pays d'Europe ainsi que Thomas Chareyre sextuple champion du monde de la discipline et Sylvain Bidart Septuple champion de France.



**Rendez-vous est pris semble-t-il pour 2020.**

Les 14 et 15 juin, la société Gilbert-Ferrieres a organisé l'un des plus gros salons de professionnels du bassin d'Aurillac. Ce salon de l'innovation a fait venir environ 500 personnes sur ces deux journées.

Comme chaque année, de nombreux centres de loisirs (plus de 500 jeunes cet été), entreprises et comités d'entreprises ou associations diverses, fréquentent le Lissartel pour des stages de Karting.

Enfin, seront organisés, le dimanche 9 septembre la 1<sup>ère</sup> édition du « CantalCamboui », exposition de 200 véhicules atypiques pour le plaisir des yeux et le 1<sup>er</sup> week-end de décembre le TELETHON.

**Fabien et Thomas, entrepreneurs et commerçants résidant sur Le Rouget-Pers ont tout intérêt à dynamiser l'économie locale. Ils innovent toujours pour pouvoir accueillir d'autres manifestations d'envergure à l'avenir...**

Voilà pourquoi la SARL GTFR, comptant déjà un potentiel d'environ 60 adhérents et licenciés, et afin de pouvoir maintenir ses 6 emplois dont 3 saisonniers et 3 à temps complet, propose de créer un nouveau club affilié à la FFSA le « Karting Club de Pers » (logo ci-contre) apte à organiser de nouveau de belles compétitions de kartings nationales, voire internationales, sur cette superbe piste de PERS, classée 8<sup>ème</sup> au niveau national et réclamée par tous les pilotes Français et même étrangers.



## Mademoiselle K

### Mademoiselle K incandescente au ROUGET-PERS

La Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne a proposé une saison culturelle 2017/2018 qui a mis l'accent sur le spectacle vivant sous toutes ses formes. Théâtre, danse, musique, humour, chanson, spectacles jeune public... et autant d'artistes, de textes, de mises en scène, de comédiens de talent à découvrir ou redécouvrir.

C'est le 15 décembre dernier à la salle des fêtes du ROUGET que la chanteuse rock Mademoiselle K, incandescente, est venue réchauffer l'atmosphère enneigée où un large public l'attendait. De nombreux fans avaient fait le déplacement en Châtaigneraie Cantalienne pour venir à la rencontre de cette rockeuse pas comme les autres.

Après son passage au Bataclan, la guitariste-chanteuse est venue présenter son nouvel album né d'une rupture amoureuse et en dépeint toutes les « strates à traverser », la « fulgurance du désamour » et les pleurs. Jusqu'aux espoirs de rémission. La Mademoiselle K de « Jalouse » et « Ça me vexe » a grandi.

Le temps du concert, à la hauteur du titre de son album intitulé « Sous les brûlures l'incandescence Intacte », Katherine nous a tous emporté dans son univers, une véritable explosion de rage et de tendre colère.

Mademoiselle K, perfectionniste, talentueuse, aura offert un concert détonnant et survolté, suivi d'un temps de rencontre et d'échanges avec l'artiste.

Mais la réussite de cette soirée tient aussi à la présence de nombreux bénévoles du comité des fêtes du ROUGET venus pour permettre à nos amateurs de rock de se rafraîchir à la buvette.

Un temps fort de la saison culturelle qui illustre bien la volonté de la Communauté de Communes de favoriser l'accès à la culture pour tous, en faisant venir des artistes renommés avec des tarifs toujours accessibles (15 € la place de concert).



# Parole aux Associations

## ANCIENS COMBATTANTS

Le 8 mai 2018, c'est à la mairie du Rouget que les associations des anciens combattants de Pers et du Rouget ont décidé de fusionner : la première dissoute lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 février 2018 a été absorbée par la seconde lors d'une « fusion absorption ».

Un nouveau bureau a été élu :

**le nouveau président est Jean-Louis Lapeyre, vice-président Jean-Marie Laporte, président d'honneur Edmond Castagnier, secrétaire Marcel Lacombe, secrétaire adjoint René Lapeyre, trésorier Roger Montil et trésorière adjointe Odette Fabre. Mme Marie-France Moissinac reste porte-drapeau.**

Cette Amicale a pour but premier d'entretenir le devoir de mémoire en participant aux commémorations mais également de garder un lien entre ses adhérents en les soutenant dans les moments difficiles.

*Pour rappel la cérémonie du 8 Mai se déroule devant le monument aux morts du Rouget et celle du 11 novembre devant le monument de Pers.*



**Edmond CASTAGNIER** a longtemps œuvré au service des anciens combattants de tous les conflits et des résistants, ayant à cœur de perpétuer leur courage, leur sacrifice et leur engagement au service de la liberté. Il vient de nous quitter ; à nous désormais de poursuivre son action.

*Merci Edmond.*

## COMITÉ DU CINQUANTENAIRE

**Le Comité du Cinquantenaire, créé en 1994 pour fêter les cinquante ans de la commune du Rouget, et constitué aujourd'hui d'une quarantaine de membres actifs, continue d'organiser des manifestations événementielles pour promouvoir désormais la commune nouvelle du Rouget-Pers.**



La 11ème foire à la saucisse du 17 septembre a connu une excellente fréquentation avec la participation des salaisoniers charcutiers locaux. Cette journée était animée par la venue de quatre confréries du Puy de Dôme

Une semaine plus tard, une sortie organisée en Dordogne, au château des Milandes, venait récompenser une soixantaine d'adhérents et accompagnants de leur participation aux différentes activités.

C'est à l'assemblée générale du 9 décembre que le bureau en partie renouvelé, confirmait l'inscription des Foulées du Lissartel au calendrier 2018 des courses hors stade du département, et décidait de ne pas reconduire l'exposition des artistes locaux à Pers.

En début d'année, plusieurs réunions auront été nécessaires pour organiser cette manifestation sportive en remplacement de l'Aquateil, toujours programmée le dernier dimanche d'avril. Mais

malgré des soucis de calendrier nous obligeant à l'avancer d'une semaine, cette compétition a connu un succès encourageant et les circuits de 17 et 25 km, avec départ et arrivée sur la piste du Lissartel, ont été particulièrement appréciés. Le 28 avril 2019 est retenu pour reconduire cette épreuve.

Le 17 juin, la météo a fait toute la différence pour la réussite du vide-greniers annuel. Les conditions clémentes et la bonne organisation ont en effet attiré plus de 120 exposants et de nombreux chineurs de bonnes affaires.

Après le succès du marché de nuit du 25 juillet, les premières « Aoûtiades gourmandes » ont été organisées le 8 août, pour mettre en valeur les produits de terroir locaux, présentés par plus d'une cinquantaine d'exposants.

La prochaine foire à la saucisse est programmée pour le 16 septembre et sera suivie le 23 du même mois par le voyage annuel des membres et amis de l'association dans les Gorges de la Jonte et sa célèbre grotte de L'AVEN ARMAND.

Enfin, le « Jeu des 1000 € », émission de France INTER animée par Nicolas Stoufflet, sera enregistrée le 1er octobre au Rouget.

*Ces manifestations sportives, culturelles et gastronomiques, désormais incontournables, permettent, à travers l'attraction qu'elles déploient et les larges échos qui en sont faits dans la presse locale, un coup de projecteur sur notre commune nouvelle du Rouget-Pers.*

*Nous remercions toutes celles et ceux qui ont œuvré et œuvrent encore au bon déroulement de ces journées : collectivités, bénévoles, partenaires et amis.*

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous attendons la relève :

Téléphone : 04 71 43 08 61

Mail : [comitecinquantenaire@orange.fr](mailto:comitecinquantenaire@orange.fr).

## RETRAITE SPORTIVE

*Mens sana in corpore sano*



Toujours bon pied bon œil, forte de ses 24 ans d'expérience, animée avec passion, dynamisme et compétences, fidélisée par la participation active de ses adhérents, la RETRAITE SPORTIVE SUD CANTAL, a su garder sa modernité, son savoir faire en offrant un large panel d'activités physiques et sportives, en toute sécurité, dans la joie, la bonne humeur, la convivialité, dans l'effort aussi !

**Tous les lundis après midi**, (voire en journée), quand le temps le permettait, **nos randonneurs** ont sillonné les chemins, en Châtaigneraie ou ailleurs : Aveyron, Lot entre autres.

**Tous les mardis matin et après midi**, la salle polyvalente a été le témoin de nos exploits en gymnastique, au tir à l'arc, au yoga.

**Tous les mercredis matin**, nos archers se sont encore entraînés pour « le tir à l'oiseau »

Et que dire du **vendredi** : **aquagym** le matin à Maurs ; **activité danse l'après midi** au Rouget Pers et à St constant.

Des moments conviviaux sont venus égayer ces programmes d'intense activité, repas festifs celui des randonneurs, inter clubs, repas des adhérents : tous les prétextes sont bons pour rassembler, échanger, et « régénérer les cellules » : à Calvinet la traditionnelle tête de veau, la dégustation gastronomique au Rouget Pers et l' incontournable galette des rois. L'association a aussi organisé un **stage de vannerie** encadré par plusieurs de nos membres rompus à cet artisanat et facilité un **séjour de remise en forme** dans les Pyrénées Orientales.

*La prochaine Assemblée générale aura lieu le vendredi 7 septembre 2018 salle polyvalente du Rouget/pers. Nous vous y attendons nombreux. Les programmes de la prochaine saison 2018/2019 vous seront alors dévoilés.*

Le calendrier et les programmes sont reconduits pour 2018/2019.  
Également, un grand merci aux collectivités pour leur aide précieuse.

*En attendant, sportez vous bien!*

si vous souhaitez nous rejoindre pour tout renseignement  
Nicole GRIVES           04 71 64 78 97   présidente  
Ginette DEPEIGNE       04 71 62 27 69   trésorière  
Paul VIGNE                04 71 43 74 05   vice président

## ACAS-BELLIE ACTIVITÉ 2017

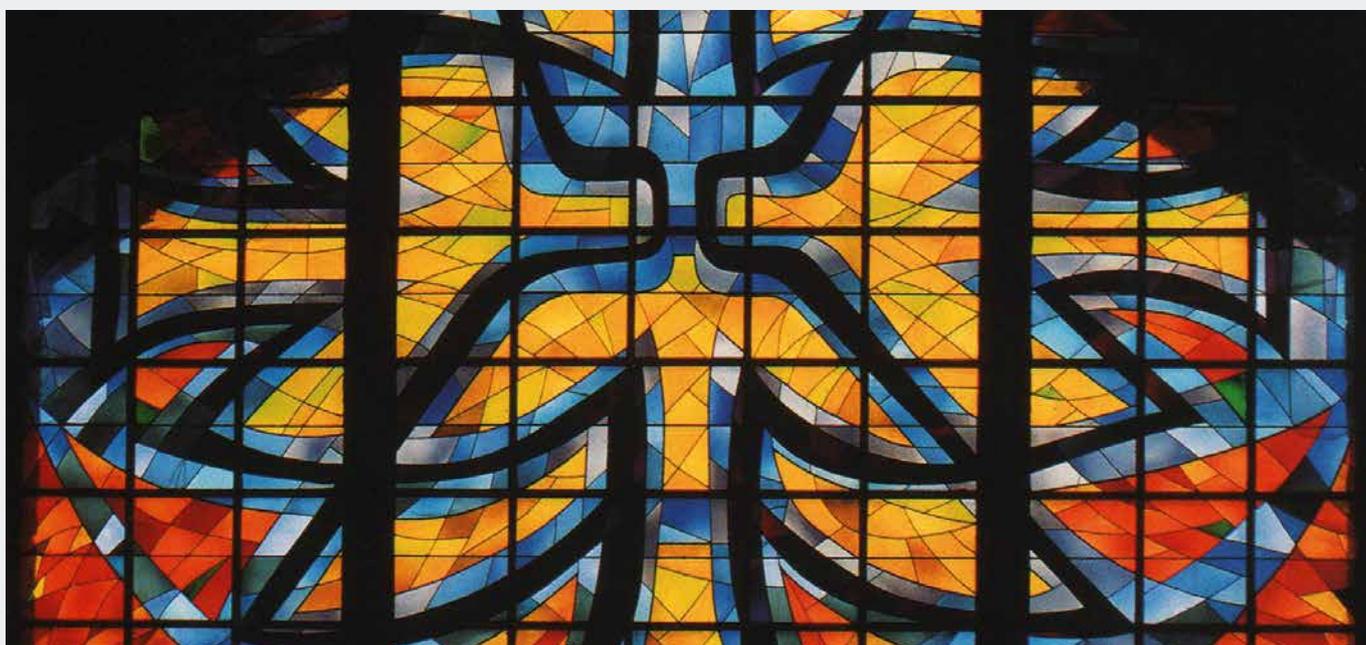
Orchestré par son bureau, qui s'est réuni 9 fois en 2017, l'Acas-Bellie a eu une activité forte : 4 concerts, 3 expos, 2 visites de groupes à l'église et des travaux très significatifs dans et autour de l'église Sainte Thérèse afin de mettre en valeur l'œuvre de Jean Labellie. Pour les concerts se furent ceux des Crocs Mots Notes (avec Céline Picard), puis du groupe toulousain de la Corde à Mi, puis de la chorale Voix Libres et enfin du pianiste Benoit Leguay. Les expos eurent lieu lors des marchés de nuit, puis le samedi 12-08 avec des dessins, des maquettes ou des toiles de Jean Labellie. Il y avait aussi des esquisses relatives aux vitraux et des peintures diverses. Les visites collectives ont concernées un groupe de Figeac (des personnes en résidence dans une maison de retraite et leur atelier « peinture »), et l'amicale des anciens élèves du lycée Émile Duclos.

Au chapitre des travaux, 2017 fût une grande année avec :

- *La réalisation de l'allumage automatique des éclairages à l'intérieur de l'église, par la pose de 2 détecteurs de présence (1000€ autofinancés entièrement par l'Acas-Bellie)*
- *La réfection complète des vitraux de la grande verrière avec le remplacement des joints au silicone, par des joints au plomb ; 8 casses ont été réparées, en restituant l'œuvre originelle de Jean dans son cachet d'époque (2300€ autofinancés entièrement par l'Acas-Bellie)*
- *La réalisation des éclairages extérieurs de l'église, sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'électrification du Cantal et de la municipalité.*
- *Envisagée mais non réalisée, l'étude des possibilités d'expo permanente, ou pas, dans l'ancienne école de Pers, des œuvres que Jean Labellie envisage de donner à la collectivité.*

Au niveau financier, une bonne stabilité des recettes : 4890€ ; et pour les dépenses , 5823€ d'où une perte pour l'exercice de 933€, due aux coûts des travaux autofinancés à 100% par l'Acas-Bellie. On soulignera que depuis sa création l'Acas-Bellie a investi plus de 30 000€ en travaux et aménagements divers pour valoriser l'église Ste Thérèse et les œuvres de Jean Labellie.

Perspectives pour 2018 et plus : des espoirs de visites collectives à venir avec l'envoi, en 2017, d'environ 40 courriers adressés aux présidents des clubs Génération Mouvement (anciennement clubs 3ème âge) du Cantal, du Lot et de l'Aveyron, l'amélioration de l'éclairage de la grande verrière, des concerts, des expos et un essai de mise en réseau des centres d'art sacré contemporain.



# Parole aux Associations

## ADMR



L'activité de L'ADMR du Ségala est concentrée sur le service aux personnes dépendantes ou non et le portage des repas.

Ces services effectués pour une cinquantaine de personnes représentent près de 4800h sur un territoire allant de Boisset à Cros de Montvert. L'ADMR c'est aussi deux soirées récréatives organisées traditionnellement chaque année dans le courant du mois de février ; soirées qui participent au lien social.

**Une équipe de bénévoles membres ou non de l'ADMR se mobilise dès le mois d'octobre pour présenter plusieurs saynètes humoristiques et chansons célèbres.**

De plus les salariées de l'ADMR débute les spectacles par une chorégraphie chantée qui tous les ans fait l'admiration de l'assistance.

Pour tout renseignement, notre secrétaire vous répondra pendant les heures d'ouverture de bureau :  
*du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 16h00 (fermé le mercredi après midi). Tél : 04.71.46.94.07*



## COMITÉ DES FÊTES

Quoi de neuf au comité des fêtes ?



*Pas de rythme de croisière, le comité opte pour le changement et la nouveauté ; ce sera le leitmotiv de cette édition 2018.*

### 14 juillet

Après avoir résolu les problèmes d'assurance, nous avons été en mesure de vous proposer un spectacle nautique exceptionnel ! La fête du lac a bien eu lieu et le feu d'artifice a attiré un public très nombreux.

Public qui a répondu également présent pour la retransmission de la finale de la Coupe du Monde de Football retransmise sur grand écran dans une ambiance euphorique...

### Festifolies 2018

Le programme a subi certaines évolutions ; abandon de groupes folkloriques qui amputaient passablement le budget (hébergement et intendance).

Nous nous sommes recentrés sur des animations musicales plus toniques pour dynamiser le corso fleuri fort de douze chars.

### Feux d'artifice

Grande nouveauté aussi car nous avons abandonné le terrain actuel pour le stade de foot ; il a été tiré au fond du terrain ; il était visible en haut de ce même terrain, de la rue des écoles et de la salle polyvalente.

Tout ceci en toute sécurité pour les spectateurs.

Notre objectif reste inchangé : vous satisfaire

# Parole aux Associations

## LES DONNEURS DE SANG : CÈRE ET RANCE EN CHÂTAIGNERAIE

L'association des donneurs de sang bénévoles a pour but, de motiver, inviter et fidéliser les donneurs de sang.

Ce don sera volontaire et gratuit : *donner son sang est un acte citoyen !!!*

Chaque jour, dans nos hôpitaux ce sont 10 000 poches qui sont nécessaires pour soigner ou sauver des gens.

*Merci à TOUS les donneurs fidèles pour leur Don régulier !!!*

Merci aux futurs donneurs qui ont la chance d'être en bonne santé et qui feront le choix de nous rejoindre...



Dates des collectes :

**LE ROUGET-PERS : 26/07 et 23/10/2018 – 11/02, 13/05, 22/08, 22/10/2019.**

**Ensemble : Choisissons de sauver des VIES !!!**

Présidente : Moissinac M-France

Correspondants Le Rouget-Pers : Benariat Patricia / Da Silva Manuel

## CHORALE « TANT QUE VIVRAY »

L'association « TANT QUE VIVRAY » est une chorale qui pratique des chants du Moyen âge, de grands compositeurs (Mozart, Bach..) et de chansons françaises.



**L'association propose des concerts bénévoles à la demande d'associations ou au profit de causes humanitaires.**

Les répétitions ont lieu sous la direction de notre chef de cœur Denis WAGEMMAN tous les mardis à l'école du ROUGET de 20h15 à 22h00.

Si vous avez envie de vous essayer au chant choral dans une ambiance agréable et amicale, vous pouvez vous inscrire et vous renseigner au :  
**04 71 46 18 93.**

Nous vous attendons, vous serez les bienvenus.

## VIEUX VOLANTS DU SEGALA

Le 15 Avril, le club local, à l'occasion de ses 20 ans, accueillait les 18e rencontres inter clubs, 8 clubs étaient présents venus du Cantal, de l'Aveyron, du Lot et de la Corrèze.

132 véhicules étaient exposés, outre les indispensables populaires, le nombreux public a pu admirer une Peugeot QUADRILETTE de 1919, une AMILCAR CG de 1923, un torpédo Delage DI de 1927, une Renault Vivastella de 1935, une Facel Vega de 1957 et bien d'autres anciennes rutilantes.

197 convives se sont retrouvés à la salle polyvalente pour un banquet succulent et convivial et souffler les bougies anniversaire tout en découvrant l'exposition photos retraçant les 20 ans du club ainsi que les miniatures Hispano Suiza.

Cette journée, sous un soleil radieux, était parrainée par la FFVE représentée par M. Faucher, et sa réussite est à mettre à l'actif de l'ensemble des bénévoles du club, des partenaires institutionnels et privés faisant de notre commune pour un jour la capitale des véhicules de collection.

En plus des sorties estivales, les VVS préparent un voyage en septembre à l'Estartit en ESPAGNE bien connu des Rougétoises et Rougétois



## LE COCHONNET ROUGÉTOIS

Le Cochonnet Rougétois compte une cinquantaine de licenciés.

L'association permet aux licenciés du club de s'inscrire dans différentes compétitions tout au long de l'année.

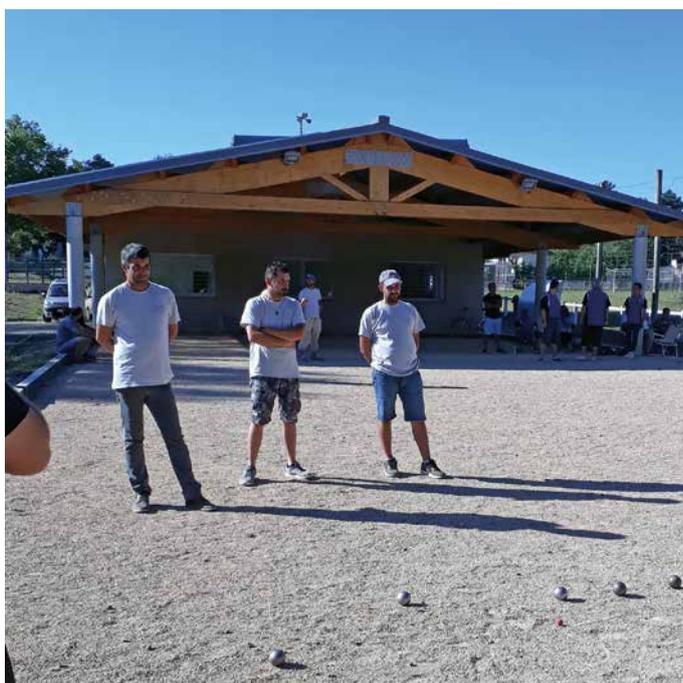
Elle organise aussi des concours de pétanque au Rouget.

L'an passé, une équipe engagée en Coupe du Cantal, a réussi à atteindre la finale.

Cette année, deux équipes sont engagées dans cette épreuve.

L'association remercie la municipalité pour les travaux d'aménagement des nouveaux terrains au stade.

Avec une telle infrastructure, l'équipe dirigeante de l'Association pense attirer de plus en plus d'adeptes et engager plus de manifestations sur un site de qualité



LE BUREAU

## FOOTBALL CLUB PARLAN LE ROUGET-PERS

Une année faste pour la deuxième saison du *Football Club Parlan Le Rouget Pers*.

Une montée en Élite du cantal pour notre jeune équipe fanion et un magnifique parcours en coupe qui lui a permis de participer à un 1/8ème de finale de coupe du Cantal face au FC2A et une finale de la coupe Combourieu.

Les 100 licenciés, et 3 équipes seniors de notre Club ont tous contribué à cette réussite, portant haut les couleurs du foot du bas canton, preuve qu'il n'y avait pas de fatalité, en unissant nos forces, poussant tous dans le même sens on arrive à faire des miracles.

Nous souhaitons remercier nos municipalités et leurs élus qui nous ont vraiment soutenu ces dernières années, avec entre autres de nettes améliorations de nos installations, ré-engazonnement à Parlan et la réalisation d'un nouveau bâtiment de nouveaux vestiaires au Rouget-Pers.

Un grand merci aussi aux commerçants et partenaires de notre association pour leur accueil et leur fidélité.

Pour cette nouvelle saison qui va débuter dès le 26 août prochain avec le premier tour de coupe de France, notre effectif composé en très grande majorité de jeunes issus de l'école de foot cantonale Cère et Rance, aura à cœur de confirmer qu'il mérite d'évoluer au meilleur niveau de notre département.

Enfin nous profitons de cette tribune pour lancer un appel à tous ceux qui, même modestement auraient un peu de temps à nous consacrer, notre école de foot, et nos équipes seniors manquent cruellement d'accompagnants et de dirigeants. Pas besoin d'être des pros du foot pour nous rejoindre, un peu d'amour de ce sport, la volonté de s'investir et d'aider nous suffiront largement.

Espérons pour notre avenir, que le superbe titre de champion du monde de nos bleus créera des émules.

Merci de votre attention et surtout à bientôt au Stade ! Vive le PRFC !



*Equipe 1, finale de la Coupe Cambourieu le 17 juin 2018*

## Calendrier des Manifestations

<b>Mercredi 8 Août :</b>	« Les Aoûtiades » de 17h00 à minuit au Rouget
<b>Dimanche 12 Août :</b>	Boogie-Woogie marché du Rouget à 11h00
<b>Vendredi 17 Août :</b>	Concert chorale « Voix Libres » Église du Rouget à 20h30
<b>Vendredi 24 Août à 20h30 :</b>	Concert Église de Pers à 20h30
<b>Samedi 25 au lundi 27 Août :</b>	« les Festifolies »
<b>Dimanche 16 Septembre :</b>	Foire à la Saucisse au Rouget
<b>Lundi 1er Octobre :</b>	Enregistrement du jeu des 1000€ à 18h, salle polyvalente du Rouget
<b>Samedi 3 Novembre :</b>	Concert chorale « Mélodie en sous sol » Église du Rouget 20h30
<b>Dimanche 2 Décembre :</b>	Concert Gospel (chorale J.J.Reygnier) Église du Rouget à 15h00
<b>Dimanche 16 Décembre :</b>	Goûter des « Aînés » au Rouget
<b>Dimanche 31 Décembre :</b>	Bal de la St Sylvestre au Rouget
<b>Fin Janvier 2019 :</b>	Vœux de la Municipalité
<b>Samedi 9 et Dimanche 10 Février 2019 :</b>	Spectacles A.D.M.R.
<b>Dimanche 28 Avril 2019 :</b>	Course « Les Foulées du Lissartel »

# À votre service

## Ouverture de la Mairie du Rouget

(04 71 46 10 29)  
Du mardi au vendredi : 8h00 - 12h30 et 13h45 - 17h30  
Vendredi après-midi fermeture au public  
Samedi : 8h00 - 12h00

## Ouverture de la Mairie Annexe de Pers

(04 71 62 25 08)  
Le mardi de 8h00 à 12h00 et le vendredi de 13h30 à 16h30

## Permanences en Mairie

ASSISTANTE SOCIALE ARIM CONSEIL GENERAL	ADMR	MISSION LOCALE	DISPO SERVICE
04 71 46 20 35	04 71 46 94 07	04 71 45 60 35	04 71 46 16 88
Judi après-midi Sur R.D.V.	L-M-J-V 8h30 - 12h15 14h00 - 16h30  Mercredi 8h30 - 12h15	Mardi après-midi Tous les 15 jours	L-M-J 8h30 - 12h00 13h30 - 18h00 Mercredi 8h30 - 12h00 Vendredi 8h30 - 12h00 13h30 - 17h30

## Permanence dans les locaux de l'école du Rouget

PMI 1er étage	Médecine du travail, MSA et Employés de commerce
04 71 46 98 95	04 71 46 98 95
2ème vendredi du mois	Sur rendez-vous

### Marché

Dimanche matin

### Ramassage des encombrants

Le vendredi matin sur inscription à la Mairie : de 6 à 70 € selon le volume.

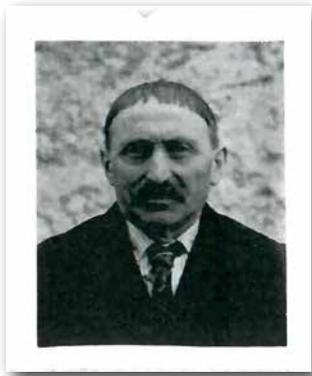
### Transports

SNCF : Ligne Aurillac/Toulouse - Horaires affichés en gare du Rouget - 5 trains par jour A/R  
Cantal Lib : Réseau routier Conseil Général :  
Ligne 104 Parlan - Le Rouget - Saint-Mamet - Aurillac  
Ligne 105 Maurs - Cayrols (Nationale 122) - Aurillac  
Transport à la demande : 04 71 49 33 30

### Tarifs communaux \*

Location de la salle polyvalente du Rouget sur réservation en Mairie : 180 € habitants de la commune 280 € habitants hors commune + chauffage, caution : 300 €  
Location du bar seul : 80 € + électricité + chauffage, caution 150 €  
tables et bancs : 5 € 00 (1 table et 2 bancs), table cassée ou abîmée 150 €  
Location de la salle polyvalente de Pers : 92 € habitants de la commune, 184 € pour les autres, caution 150 € + 50 € si ménage non fait.  
Tables et bancs : 1 table + 4 chaises = 2 €  
Piscine ouverte durant les vacances d'été tous les jours sauf le dimanche : 10h00-12h30 / 15h00-19h00  
Entrée : 2,20 € pour les adultes, 1,20 € pour les enfants de 4 à 18 ans  
Médiathèque : cotisation annuelle adulte (emprunt livres) : 10 €; gratuit pour les enfants  
Ouverture en période scolaire :  
Mardi 10h00 - 12h00 / Mercredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00 / Vendredi 14h00 - 17h00,  
Samedi : 10h00 - 12h30 (horaires pendant les vacances scolaires, se renseigner à la mairie)  
Cantine scolaire : repas enfant 2 € 70

\*pour plus de détails voir en mairie



# Les poèmes d'un menuisier, Benjamin Floris

*C'est toujours avec grand plaisir que le maire célèbre les mariages.  
Cet acte majeur de l'état civil est sans aucun doute le plus agréable qui soit.  
Mais à l'époque de Benjamin FLORIS, menuisier de profession et merveilleux  
conteur, le mariage religieux était tout aussi important.*

*Le poète nous conte comment autrefois, le curé pourtant sans expérience en la matière,  
présidait à l'union des jeunes gens de sa paroisse.*

## Le mariage.

Autrefois, quand le fils d'une bonne maison, se sentait fatigué de la vie de garçon,  
Avant de s'atteler au char du mariage, consultait son curé comme il était d'usage.  
Pour avoir une femme, que cela réussisse, il était opportun qu'un prêtre la choisisse.  
Or dans ces conjectures, le curé d'ordinaire, se faisait un devoir d'être l'intermédiaire.  
Il fallait que ses offres, modelées sur mesure, eussent surtout le don de plaire à la future.  
Souvent cette dernière trompait les espérances, et clandestinement courait vers d'autres  
chances.

Mais tandis qu'aujourd'hui nos fils ont les plaisirs, de pouvoir à leurs aises contenter leurs  
désirs,  
Pour les mêmes raisons autrefois nos parents, se réservaient le droit de calmer nos élans.

Le curé empressé de rendre un tel service, aurait en l'occurrence négligé son office.  
Le voilà donc en route, flairant les horizons. C'eût été un désastre d'aller dans trois maisons.  
Les tracas, les soucis, joints à l'incertitude, l'incitait à marcher bien plus que d'habitude.

Enfin il arrivait. Bonjour chers paroissiens, il semble qu'à mon front l'on ait posé des liens.  
De vous voir cher curé, pour nous c'est une joie, et l'on supposerait que le ciel vous envoie.  
Hélas mes chers amis, j'ai la charge des âmes, et des jeunes garçons de leur choisir les  
femmes.  
Je dois vous avertir, cela me tranquillise, que je suis porteur d'une bonne surprise.

Je sais depuis longtemps que votre fille est pieuse.  
J'ai trouvé un jeune homme qui veut la rendre heureuse.  
Excellente occasion, ce n'est pas un coureur, mais autant que je sache un rude travailleur.  
D'une situation assez satisfaisante, et sa physionomie d'un aspect qui enchante.  
A toutes ces vertus une autre s'amonce, vous dire qu'en piété, c'est un parfait modèle.

Ah Monsieur le curé, ah que vous êtes bon, que vos bonnes pensées soient pour notre  
maison.

Il y eut une époque où nous disions souvent, qu'un beau jour notre fille irait dans un couvent.  
Mais depuis quelques temps, nous avons l'intuition que pour le mariage elle a l'inclination.  
Comme sont ces personnes qui fréquentent l'église, notre fille serait une épouse soumise,  
Et dotée jusqu'ici d'une vie exemplaire, à vos propositions ne saurait vous déplaire.

Et la charmante enfant, rougie par l'émotion, devant son confesseur n'osait pas dire non.  
Deux, trois mois environ après cette entrevue, un cortège charmant défilait dans la rue.  
C'était à la faveur d'un joyeux carillon, que le prêtre à l'autel bénissait leur union.